

"Denise nous a emmenés récemment dans la vallée de la Pede; une très jolie promenade aux portes de Bruxelles; ça tombe à merveille: je viens de découvrir dans le revue de l'association Natagora un article sur l'aménagement d'une réserve naturelle... je vous le communique; pour apprécier encore mieux ce bel endroit, si près de chez nous."

Claude



natagora

Un patchwork de milieux

Texte et photos :
Benoît Vignat

au cœur de Bruxelles

À Bruxelles, quand le besoin de nature se fait sentir, il y a bien sûr la forêt de Soigne. Mais il y a aussi, par exemple, la vallée de Neerpède à Anderlecht.

Un petit air champêtre à quelques centaines de mètres du ring.

Sa rivière et ses étangs, ses bosquets, ses champs, ses haies...

et sa toute récente réserve naturelle, la deuxième que gère Natagora dans la région de Bruxelles-Capitale, après la zone humide du Broek, à Uccle.

La réserve naturelle de la Roselière de Neerpède constitue un tiers d'une zone de 1,5 ha qui représente un écosystème précieux au cœur d'une vaste dépression marécageuse dans la vallée du Neerpèdebeek. Le site constitue un spot bien connu des naturalistes bruxellois qui viennent ici depuis des années observer de nombreuses espèces d'oiseaux. La plus grande partie de la roselière se situe dans les parcelles aux nord de la réserve, le long d'un sentier de promenade, sur des terrains qui appartiennent au CPAS de la ville de Bruxelles.

La création de la réserve proprement dite, une petite parcelle d'une soixantaine d'ares, est le résultat d'une collaboration tripartite heureuse entre la commune d'Anderlecht, Bruxelles Environnement et Natagora. Christophe

Bourgeois, du service du Développement durable de la commune, explique : « *Anderlecht est la seule commune de Bruxelles qui a un Plan communal de développement de la nature (PCDN), en place depuis 2007. Il existe en effet plusieurs zones de grand intérêt biologique à Neerpède, dont fait partie cette nouvelle réserve. Le terrain, propriété de la commune, n'était plus entretenu et le chantier de défrichage était lourd. En 2018, des subside de Bruxelles Environnement ont permis sa restauration. Et tout naturellement, la gestion future a été confiée à Natagora.* » La réserve est agréée depuis le début de l'année.

DÉBOISEMENT ET CREUSEMENT DE MARES

On l'aperçoit depuis la rue de Neerpède, derrière une clôture et une petite barrière



↑ *Au nord de la réserve naturelle, un chemin de promenade longe l'ensemble de la roselière.*



↑ *La reine-des-prés, ici en phase végétative, est une espèce typique des zones humides.*

blanche. Toute en longueur, étendue vers le nord, elle est constituée de plusieurs milieux intéressants pour la biodiversité.

« C'est une petite réserve, pleine de petits milieux, pleins de biodiversité », se réjouit Christophe.

Une zone humide, autrefois fauchée ou pâturée, occupe la partie basse, côté rue. Elle a été déboisée lors des travaux de restauration. Une première mare a été creusée, autour de laquelle s'épanouissent l'épilobe hirsute et la laïche des marais. Plus au nord, une bande de saules a été maintenue, et une seconde mare y a été creusée. Cette zone humide présente aussi quelques vieux saules têtards, en contact avec la pâture à chevaux voisine. Ces arbres sont un habitat idéal pour la chouette chevêche et présentent un grand atout biologique pour le site. D'autres espèces d'oiseaux y ont été observées, notamment les fauvettes grisette, à tête noire et babillarde, les rousserolles effarvate et verderolle, le chardonneret élégant ou le martin-pêcheur.

Au vu des caractéristiques des milieux présents, la réserve devrait également devenir un site très important pour les amphibiens. Au mois de mars, au bord de la seconde mare, une belle ponte de grenouilles rousses était d'ailleurs visible. Les reptiles vont également trouver leur bonheur : des tas de bois ont été laissés sur place pour favoriser leur présence. Côté insectes, le nombre d'espèces est déjà important ; des libellules fréquentent le site et des dytiques et autres insectes aquatiques ont rapidement colonisé les nouvelles mares.

BOSQUET DE SAULES

Au fond de la réserve, un bosquet de saules est encore en place. Juste devant le front de déboisement, dans la partie nouvellement remise en lumière, la valériane officinale est bien présente. La roselière commence également à ce niveau, mais la zone est encore boisée, et la formation végétale s'étend surtout dans le terrain voisin. Plus loin, assez inaccessible pour l'instant, un alignement de saules délimite la réserve au nord-ouest. « Faute

Nos réserves

d'entretien, ces arbres ne sont plus têtards, note Christophe, mais ils ont vocation à le redevenir. »

PROJET D'EXTENSION

Une tâche pour les futures gestions qui seront aussi l'occasion de fauches d'entretien et du creusement d'autres mares. Mais le projet le plus important pour la commune d'Anderlecht est de prolonger la réserve actuelle sur les parcelles au nord. Le site, classé en zone de grand intérêt biologique, bénéficie d'une protection passive mais souffre de la progression des arbres et de l'atterrissement de la zone humide. *« Pour l'instant, le CPAS de Bruxelles ne collabore pas vraiment, explique Christophe, mais la commune espère un rachat par Bruxelles Environnement pour un tarif raisonnable. »*

Une commune qui est fermement décidée à garder le caractère rural de l'ensemble de la vallée de Neerpede et des zones adjacentes, comme le vallon du Vogelzang. Ce dernier abrite d'ailleurs une réserve naturelle de 10 ha gérée par l'association locale CCN Vogelzang CBN. *« Outre la préservation des paysages naturels et de la biodiversité, nous avons aussi une volonté de redévelopper le rôle nourricier »,* précise Christophe. La zone de Neerpede comptait en effet, il y a cinquante ans, de nombreux petits maraîchers qui ont progressivement disparu. *« Aujourd'hui, les Bruxellois sont intéressés par les légumes bios et locaux et en recherche d'une connexion à la terre. Il y a donc une opportunité de faire de l'agriculture nourricière respectueuse de l'environnement. »*

Avec le soutien de l'association locale Maison verte et bleue, la réserve a ainsi vocation à devenir une pièce essentielle de cette politique de ruralité et d'environnement préservé, à deux pas de la ville. ■



↑ La seconde mare de la réserve abritait en mars une belle ponte de grenouille rousse (premier plan).

Une nouvelle commission de gestion à Bruxelles

La première réunion de la commission de gestion bruxelloise a eu lieu en février dernier. La commission rassemble une dizaine de volontaires, aux profils variés.

Elle a pour objectif la restauration et la protection de deux réserves naturelles : le Broek, à Uccle, et la Roselière de Neerpede, à Anderlecht. Elle s'assurera du suivi des plans de gestion des réserves, effectuera des recensements d'espèces, et sensibilisera les Bruxellois à l'importance de la nature en ville. Si vous êtes intéressés, contactez : cg.natabru@gmail.com